

Retrouvez cette lettre, ainsi que les anciennes lettres du PARN, sur [notre site internet](#).

Pour [vous inscrire à la newsletter](#)



Pôle Alpin Risques Naturels

LA LETTRE DU PARN

NOVEMBRE 2025



le PARN aux ANRN (©Louise Delorme)

EDITORIAL

vulnérabilités.

Une année 2025, dernière marche avant 2026, année de transition démocratique sur les territoires. Et toujours cette question insoluble du temps long, celui de la science, et du temps court, celui de la décision publique...

Et si Le Pôle Alpin Risques Naturels - PARN...concrétisait, de par son niveau d'expertise, son agilité, sa capacité à mobiliser, à faire se rencontrer pour monter collectivement en compétences et apporter des réponses coordonnées, le besoin d'**espaces d'interfaces et de coopération** dont toutes les parties prenantes appellent de leur vœux (travaux des Comité de Massifs, Sénat, etc...) pour agir **ensemble** dans la prévention et l'accompagnement des territoires, confrontés aux risques naturels en climat changeant, plus particulièrement en territoire de montagne ?

Il me semblait nécessaire de mettre en exergue nos derniers engagements, qui démontrent que le PARN , adossé historiquement à la connaissance scientifique et technique des risques naturels trouve de façon croissante sa légitimité :

1. à être **démonstrateur**, voire « transmetteur », à l'échelle nationale de sa méthodologie et démarche unique d'accompagnement de territoires engagés dans des dispositifs pluriannuels de gestion intégrée des risques en territoires de « première ligne » que sont les territoires de montagne. L'invitation par le CEPRI au **Sénat**, à l'écoute d'un auditoire d'élus engagés, a conforté notre volonté de renforcer cette réelle capacité, que porte notre association, à faire entendre les enjeux d'adaptation systémique à l'échelle du massif, mais également à d'autres échelles, et toujours, de faire se rencontrer "**Sciences et Territoires**" pour mieux s'armer, décider et s'engager face à un monde changeant.
2. D'agir dans un **écosystème associatif des risques naturels national**, réseau de pairs et d'experts engagés, la volonté chevillée au cœur. Cet écosystème a trouvé toute sa force lors **des ANRN 2025 et de la conférence interassociative** où, au-delà de l'expertise, l'humain a trouvé toute sa force. C'est ce qui fera, demain, la différence dans nos capacités d'adaptation respectives.

Ce sera mon mot de fin d'année. Avant tout, continuer à se réinventer, et dans un contexte de contraintes budgétaires, de moyens publics humains et financiers limités, valorisons les expertises, les forces existantes, tout en sachant nous remettre en cause, mieux jouer la complémentarité et donner concrètement à voir la solidarité entre acteurs, et entre scientifiques et

Les nouveaux élus de mars 2026 ont besoin, que chacun, nous agissions en responsabilité pour mieux servir l'intérêt général. L'équipe du PARN s'y engage.

Florence Marchon
Directrice du PARN

INFORMATIONS DU PARN

Actualités

Risques Glaciaire et Peri-Galciaire

Les risques d'origine glaciaire et peri-glaciaire sont une réalité dans le massif alpin, le PARN participe à la réflexion et l'action autour de ce risque émergent que ce soit auprès du comité départemental isérois sur les ROGP ou bien lors du séminaire bisannuel ROGP sous le pilotage de la DGPR.

Le PARN salue la belle mobilisation (200 personnes) de la troisième édition du séminaire bisannuel ROGP. La diversité des parties prenantes présentes a confirmé l'enjeu de la question des risques glaciaire et péri-glaciaires à l'échelle des différents massifs Français. On retiendra plus particulièrement les messages suivants :

- les inspecteurs généraux qui rappellent que **la montagne constitue un territoire d'enjeu face aux questions d'adaptation** et le PAPROG un espace d'innovation majeur dans ce cadre avec la nécessité d'intégrer à l'avenir la dimension environnementale.
- les témoignages de Mme La Maire de Pralognan et Valouise confrontées à la **nécessité de "faire confiance" aux techniciens et scientifiques qui les appuient** dans la lourde charge de la décision ultime qui doit être prise par le Maire en situation de risque. L'**importance des retex** des autres territoires a ici été rappelée.
- La **valorisation du projet Regard d'altitude** porté par le PARN, dans le cadre d'un collectif partenarial associant des socio professionnels, dont la valeur

la réalisation d'un atlas des cascades morpho-sédimentaires torrentielles

Le PARN au Sénat

Le PARN est heureux d'avoir participé au **grand débat organisé par le Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation au Sénat**, lundi 3 novembre.

La
jour
née
fut
cons
acré



e à la compétence GEMAPI et au relèvement des territoires. Elle est intervenue à la suite du lancement en février 2025 d'une mission d'information sénatoriale sur la GEMAPI ainsi que l'adoption par le Sénat de deux propositions de loi relatives aux inondations, aux PAPI et à la GEMAPI en mars puis juin 2025.

Pour nous, il est fondamental d'**accompagner, de par notre fonction d'interface, la volonté des parlementaires** cherchant à faire évoluer une politique encore jeune. La présence du PARN à cet événement nous a permis aussi d'entendre les positions des différents territoires devant les sénateurs et de **relayer ce qui fait notre spécificité montagnarde**.

Aujourd'hui et face aux crises à venir, il paraît primordial de **renforcer et développer des solidarités** entre l'amont et l'aval. Parmi les acteurs impliqués dans cette gestion intégrée (GIRN), **les établissements publics territoriaux de bassin sont appelés à avoir un rôle central**.

Au centre des échanges, nous soutenons le **besoin d'un exercice démocratique de la GEMAPI** afin de mieux l'articuler avec les politiques locales d'aménagement. Dans ce sens, le projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations est un dispositif à la dimension essentielle pour engager toutes les parties prenantes sur les territoires. **L'enjeu devant nous est par conséquent de contribuer collectivement à une véritable stratégie partagée associant Etat et collectivités dans le cadre d'une gouvernance assumée**.

Cette deuxième édition s'est déroulée à Faverges **coorganisée avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges** pour une vingtaine d'acteurs socio-professionnels de l'éducation à l'environnement et du tourisme.

Objectif : développer l'information préventive sur les territoires en formant des acteurs qui en seront le relais.

Le matin, interventions au sec par une belle diversité d'acteurs scientifiques, associatifs ou issus des services des collectivités et de l'Etat.

Puis l'après-midi, direction le torrent du Piezan pour appréhender la gestion du risque torrentiel par les différents acteurs impliqués dont le service RTM en amont avec Caroline Brobecker, la communauté de communes des sources du lac d'Annecy avec Olivier Pellissier et le syndicat mixte du bassin versant de l'Arly avec Sophie Lecacher.



► [Vidéo de présentation du dispositif](#)

41ème Congrès de l'ANEM

Nous étions présents au 41ème congrès de l'ANEM afin d'échanger notamment autour de l'Acte III de la loi Montagne.

Parmi les motions votées, **le PARN appuie la reconnaissance d'une spécificité des territoires de montagne.** Dans notre expertise d'accompagnement des territoires alpins dans une gestion intégrée des risques, nous notons que le changement climatique frappe de manière spécifique les Alpes avec un réchauffement accru et des enjeux uniques comme autour des risques d'origine glaciaire et périglaciaire.

Dans le but de **soutenir l'adaptation de nos territoires et permettre d'en maintenir l'habitabilité**, il semble important de prendre en considération les challenges et les opportunités qui leur sont spécifiques.

► [Lien vers les motions votées](#)

Les Assises Nationales des Risques Naturels

L'équipe du PARN s'est rendue aux ANRN les 13 & 14 septembre afin de représenter le milieu montagne et alpin à l'occasion de ces grandes rencontres de l'écosystème « risques naturels ». Nous sommes repartis des idées plein la tête que ce soit pour de futures collaborations avec d'autres associations, des événements avec des agences de l'Etat ou bien le lien avec

acteurs, nous démontre que cela valait le coup de traverser la France. Nous sommes revenus également forts de notre **engagement dans le collectif inter-associatif qui a su démontrer sa valeur inestimable** au service de la prévention, de l'engagement durant la crise et en tant qu'acteur indispensable lors des phases de relèvement.



Alors que le réchauffement climatique est déjà là et impacte nos secteurs d'activités dans tous leurs aspects; **Il s'agit de penser l'adaptation de nos territoires en prenant en compte leur spécificité telle que celle que nous portons pour les milieux montagneux.** L'objectif étant de renforcer nos communautés afin qu'elles soient robustes et résilientes. Pour cela, il nous faut continuer d'appuyer l'ingénierie territoriale afin qu'elle puisse faire face aux crises à venir, mais aussi la solidarité territoriale. Cette dernière a été soulignée par les témoignages de maires lors de la dernière plénière. Parmi ceux-ci, celui de Martine Blanc, maire de Pralognan-la-Vanoise

sur la gestion du risque de vidange du lac glaciaire du Grand Marchet qui a mis en avant la coordination multi-acteurs et a permis de sécuriser le territoire.

Ce n'est pas un hasard si les ANRN se sont tenus en parallèle des **Journées Nationales de la Résilience qui ont vu émerger cette année quelques 15 000 initiatives.** Une des clés de voûte de l'atténuation des risques naturels, est la prévention et cela passe par de la pédagogie. Nous sommes fiers de l'engagement du secteur associatif qui met cela en œuvre au quotidien. Dans cette lignée, il nous tenait à cœur de participer au stand inter-associatif ainsi qu'à une conférence commune afin de rappeler l'importance des associations dans la prévention, dans la gestion de crise et dans le relèvement de territoire face au changement climatique.

RESAlpes - Journée Thématique

Infrastructures en territoire alpin : s'adapter aux effets du changement climatique

Une **quarantaine de participants** présents pour cette journée thématique qui a rassemblé une belle diversité de profils à La Léchère, village particulièrement

Une journée qui aura permis de **confronter les approches entre acteurs scientifiques, acteurs opérationnels, bureaux d'études et collectivités**. Si de nombreuses incertitudes scientifiques demeurent, les différents opérateurs ont pu montrer qu'une approche pragmatique, sur la base de solutions sans regrets, permettait d'amorcer l'adaptation des modes de gestion des infrastructures dans un contexte de changement climatique et, lorsque que les infrastructures atteignent leurs limites, pointer des solutions pour mettre en sécurité les usagers de ces infrastructures, dans l'esprit de la Gestion Intégrée des Risques Naturels.

La journée s'est poursuivie avec une vingtaine de personnes ce matin pour une **visite de terrain à Notre Dame de Briançon** pour revenir sur les effets des crues de l'Isère de Novembre 2023 sur les infrastructures avec l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise – APTV, le RTM-ONF (Office National des Forêts) et Enedis.



► [La presse en parle](#)

Journées Partenaires (PARN, IRMa, Risk Institute)

Les Journées partenaires **PARN, Institut des Risques Majeurs, Risk Institute** vise à faire un état des lieux de ces problématiques et de mettre en perspective les retours d'expériences et les différents points de vue des professionnels, des élus, des services de l'État et des collectivités territoriales, des chercheurs et experts.

Cette année, la thématique portait sur la question des **responsabilités dans un contexte de risques naturels accélérés par le réchauffement climatique**. Ce séminaire a permis de confronter les responsabilités des différents acteurs présents au séminaire à divers enjeux que ce soit assurantiel ou bien juridique.

Pour une meilleure gestion intégrée des risques naturels, il paraissait important d'aborder l'imbrication des multiples tâches et décisions effectuées par divers acteurs et actrices qui endossent des responsabilités diverses. Cette journée a permis de mieux qualifier ces responsabilités mais aussi de comprendre quand et auprès de qui est qu'elles intervenaient.

Entretien avec Geneviève RUL - *directrice adjointe du département transition territoriale au Cerema Centre-Est*

A la suite du séminaire montagne organisé par le Cerema en partenariat avec le PARN, nous avons voulu revenir sur les réflexions abordées lors de cet événement. Il s'agit d'effectuer une courte rétrospective et cadrage des notions centrales aux transitions des territoires de montagne. Pour cela, nous vous proposons une retranscription d'un entretien effectué avec Geneviève Rul, directrice adjointe du département des transitions territoriales au Cerema Centre-Est.

Comment définiriez-vous la spécificité montagne en termes d'habitabilité et de risques ?

La spécificité montagne, c'est tout d'abord des contraintes géomorphiques, géologiques et climatiques bien spécifiques. Nous pouvons citer les formations rocheuses héritées des glaciers et de leur recul qui créent une fragilité et un aléa unique celui des risques glaciers et périglacières. De plus, les zones de montagnes sont des bassins de vie qu'il faut organiser en prenant en compte sa double population celle résidente et celle de passage dont les intérêts sont parfois divergents. Aujourd'hui, tout cela est abordé avec le prisme du changement climatique qui touche en premier lieu les Alpes, c'est là où ses impacts ont été observés en premier. Les questions découlant de cette spécificité montagne sont alors comment vivre avec ces aléas ? Quelle acceptabilité du risque ? Quelle adaptation dans un territoire où l'attachement à une identité montagnarde est fort ?

Il est aussi important de ne pas penser les montagnes comme un espace figé mais en évolution. Le retour des élus, c'est que les personnes qui viennent s'installer n'ont pas le même rapport aux risques naturels que les habitants « historiques ». Il y a aussi une évolution des mobilités avec une division bassin de vie/bassin économique qui oblige les travailleurs à se déplacer afin de gagner leur lieu de travail ce qui augmente leurs attentes en termes d'entretien et service routier.

Depuis votre position Cerema, quelle articulation experts/territoires peut être réfléchie pour repenser l'habitabilité ?

L'habitabilité est une question complexe qui nécessite un appui des décisions politiques par une expertise plurielle (scientifique, profane et technique) qui soit neutre et indépendante. Il s'agit d'appuyer le politique afin que la décision finale

ne peuvent pas être faits à partir de la vision d'un seul acteur et le sujet est trop complexe pour que l'Etat, l'expert, les habitants ou les collectivités locales portent cela seul. Ces réflexions que l'on a déjà en territoire de montagne sur l'habitabilité peuvent livrer des réponses aussi à d'autres territoires car tous vont être confrontés au changement climatique.

Qu'est-ce que le renoncement pour vous ? Comment se matérialise-t-il aujourd'hui et comment pourrait-il se matérialiser dans le futur ?

Après avoir cherché la définition, le renoncement c'est « cesser de chercher ce à quoi l'on tenait ». Le renoncement est donc un processus de deuil et d'abandon. En zone de montagne, au vu des contraintes actuelles, cela peut être l'abandon d'une partie d'une histoire familiale ou l'abandon d'un rêve pour les populations nouvellement arrivées. Ce processus d'abandon et la décision du renoncement est donc à la fois très intime, individuel mais elle émane aussi des collectivités qui décident de la prendre. C'est un choix courageux que d'annoncer qu'on arrête de maintenir une partie ou tout un service que l'on assurait auparavant. Le renoncement peut être subit à la suite d'une catastrophe ou bien anticipé au vu des incertitudes en termes d'aléas ou financiers à pouvoir maintenir un service. La question du renoncement et de l'habitabilité des territoires de montagne doit être posée en rassemblant tous les acteurs afin d'aboutir à des décisions partagées.

Quelle est la plus-value pour le Cerema de compter parmi les administrateurs du PARN ? (Particulièrement sur des événements comme le séminaire montagne, la CTT du 2 décembre ou encore la journée thématique à la Léchère du 9 octobre).

Le PARN est un acteur incontournable des risques en montagne, c'est pourquoi nous vous avons associé au séminaire montagne sur l'habitabilité. Le PARN a une connaissance large des risques naturels en montagne au travers de son lien aux sciences humaines, aux sciences durs mais aussi aux autorités politiques du territoire tout en restant très ancré sur le terrain. C'est un acteur qui nous permet de voir plus loin, plus large et de mettre en lien les parts de vision qui cohabitent ensemble.

AGENDA

Prochains événements

Nous sommes ravis d'annoncer que le PARN sera présent du 18 au 19 novembre 2025 à Bolzano.

Ce sera, pour nous, l'opportunité de présenter les résultats de l'étude réalisée pour le projet X RISK CC en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) et le Syndicat mixte de bassin versant de l'Arly (SMBVA).

18 et 19/11 : Salon des maires - Paris

Cette année, vous pourrez retrouver le PARN au salon des maires à Paris.

2/12 : Conférence sur les risques hydraulique - Cerema Centre-Est

Face à l'urgence climatique, cette conférence invite décideurs et acteurs publics à croiser diagnostics, stratégies et retour d'expérience. **La directrice du PARN, Florence Marchon, participera à une table ronde** qui sur la mobilisation citoyenne « *Concilier les expertises scientifique et d'usage, l'exemple du projet MLA3* » au côté Fabrice Rojat (Cerema).

► [Pour plus d'informations](#)

4 & 5/12 : Envirorisk – le Pôle SAFE, l'IRMa, le PARN, le réseau Infr@2050, l'ENSOSP

Organisé par le Pôle SAFE, l'IRMa, le PARN, le réseau Infr@2050 et l'ENSOSP, dans le cadre du méta-projet RESAlpes, la **20^{ème} édition du forum EnviroRisk 2025** portera sur le thème : « *Montagnes en première ligne du changement climatique : nouveaux risques et territoires d'innovation* »

► [Pour plus d'informations](#)

9/12 : Webinaire X Risk CC – AURA EE, SMBVA, PARN

Rendez-vous le **9 décembre de 14h30 à 15h45** pour un webinaire sur l'adaptation et gestion des risques naturels extrêmes dans les territoires. Ce séminaire en ligne représente le début de la phase finale du projet X RISK CC afin de valoriser les résultats récoltés durant les 3 dernières années. Nous présenterons **les outils et la méthode d'animation de la réflexion sur les risques expérimentée sur le territoire pilote du bassin versant de l'Arly.**

► [Pour plus d'informations](#)

14 & 15/12 : Journée Annuelle GIRN/SDA

La journée annuelle du réseau « Gestion Intégrée des Risques Naturels » et « Science-Décision-Action » (GIRN-SDA) se déroulera sur le territoire de la Communauté de communes des vallées de Thônes les 15 et 16 décembre

ACTUALITES DU RESEAU

Actualités des TAGIRN

Communauté de communes pays d'Evian-vallée d'Abondance :

Au cours du mois d'octobre, la CCPEVA s'est saisie de deux outils que nous avons présentés lors des journées techniques GIRN 2025. Nous sommes ravis de constater que les échanges ayant eu lieu en juin ont donné des actions concrètes dès l'automne suivant.

Tout d'abord, [trois films du festival Montagne & Science](#) ont été projetés le 14 octobre en présence du chercheur Eric Larose dont nous avons projeté le documentaire "le Chant des Pierres" issu de ses recherches. Dix jours plus tard, un [atelier de sensibilisation](#) s'est tenu avec comme support la Fresque des risques naturels en montagne que le PARN a développée en collaboration avec Educ'Alpes.

SMIAGE Maralpin :

Le SMIAGE (Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau) Maralpin a pu présenter son futur kit de crise, qui sera distribué aux communes des Communautés d'Agglomération de la Riviera Française et de Sophia Antipolis, et des Communautés de Communes du Pays des Paillons et du Pays de Fayence.

Chaque **kit communal est pensé pour répondre à différents besoins en situation d'urgence** :

- Communication et coordination : talkies-walkies, radios, mégaphones pour assurer la transmission des informations entre les équipes
- Soutien à la population : lits picots, réchauds et matériel de première nécessité pour accueillir et aider les habitants
- Gestion de crise : lampes, groupes électrogènes, cordes et autres équipements permettant de sécuriser et de gérer les interventions

Ce projet est financé dans le programme GIRN-Alpes, qui vise à réduire la vulnérabilité des territoires et à partager les bonnes pratiques face aux risques naturels.

Actualités des partenaires associatifs

Un nouveau président pour l'AFPCNT - Didier Lemaire

Le 1er octobre s'est tenue l'Assemblée Générale de l'AFPCNT, au cours de laquelle un **nouveau président** a été élu. Nous accueillons donc **M. Didier Lemaire, député du Haut-Rhin**, qui sera épaulé d'un bureau renouvelé également.

Le Pôle Alpin Risques Naturels est heureux, à travers le **renouvellement de son président, Berger Frédéric, au Conseil d'administration**, de poursuivre l'aventure aux côtés de nos pairs associatifs au service de l'intérêt général.

► [Déclaration de la nouvelle présidence](#)

Site du PARN



Le PARN est soutenu par :



Pôle Alpin Risque Naturels

Adresse postale : Bâtiment OSUG D - CS 40 700 - 38058 Grenoble cedex 9

Adresse géographique : Bâtiment OSUG D - 122 rue de la Piscine Domaine Universitaire - 38 400

